

MONTPELLIER 2019  
MILAN URBAN FOOD  
POLICY PACT



# MONTPELLIER

# ACCUEILLE

LES 7, 8 & 9 OCTOBRE 2019

# LE PACTE DE MILAN

200 villes du monde  
réunies à Montpellier  
pour une alimentation  
durable



**PHILIPPE SAUREL**  
MAIRE DE MONTPELLIER  
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



## Très honoré de recevoir les villes du monde engagées pour une alimentation durable.

*En 2015, la Ville de Milan a rassemblé les villes autour d'un engagement fort : le Pacte des politiques alimentaires urbaines. Plus de 200 villes sont désormais signataires. Quelles que soient les orientations politiques des États, les villes travaillent ensemble et se rencontrent chaque année lors du Sommet des Maires et de la Rencontre Annuelle du Pacte de Milan.*

*Acteur engagé en faveur de l'alimentation durable et de l'agroécologie et parmi les premiers signataires du Pacte dès 2015, Montpellier a l'honneur d'avoir été choisie pour accueillir la 5<sup>e</sup> édition du Sommet les 7, 8 et 9 octobre prochains. Des villes venues de tous les continents ont d'ores et déjà confirmé leur présence : de Shanghai à N'Djamena, Tel-Aviv, Rio de Janeiro, Moscou ou encore Washington DC. Recevoir les Maires et les représentants des 200 villes signataires est une chance formidable pour Montpellier, qui est propulsée au centre de la scène internationale et peut porter une dynamique nouvelle : faire de l'alimentation un levier global de transition écologique et solidaire.*

*Montpellier impulse un nouvel élan à l'international en créant un lien entre le Pacte de Milan et l'Agenda 2030 des Nations-Unies, une feuille de route universelle à la croisée des questions de santé, de lutte contre la faim, d'éducation, d'économie locale, d'infrastructures, d'eau, de biodiversité et du climat. L'intervention de grands témoins politiques, d'experts issus du monde de la recherche et des agences de l'ONU permettra de donner un éclairage pertinent aux villes pour orienter leurs politiques.*

*Les défis sont importants, mais c'est en partageant nos expériences locales et nos meilleures pratiques que nous réussirons, ensemble, à relever les défis sociétaux et écologiques auxquels nous faisons face aujourd'hui à une échelle mondiale.*

*Bienvenue à Montpellier.*



**PHILIPPE SAUREL**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# LE PACTE DE MILAN : UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR DÉVELOPPER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

**LES 7, 8 ET 9 OCTOBRE 2019, MONTPELLIER ACCUEILLERA PLUS DE 200 MAIRES  
DES VILLES SIGNATAIRES DU PACTE DE MILAN.**

## LA NAISSANCE DU PACTE DE MILAN ET SES OBJECTIFS

Initié en 2015, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Milan en Italie, le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan (MUFPP) vise à **promouvoir les bonnes pratiques alimentaires** et à inciter les Maires du monde entier à s'engager sur le sujet en **développant des systèmes alimentaires durables**. Face à la crise agricole, sanitaire et climatique de notre siècle, les villes (qui accueillent plus 50% de la population mondiale et qui réuniront près de 70% de la population d'ici à 2050) ont un rôle crucial à jouer et doivent répondre aux nouveaux enjeux alimentaires d'aujourd'hui tout en relevant les défis imposés par le changement climatique et l'urbanisation rapide. En signant le texte du Pacte de Milan, plus de 200 Maires sur tous les continents témoignent de leur volonté politique forte d'aller vers des **systèmes alimentaires territoriaux durables et équitables**, de promouvoir **une alimentation saine** auprès de leurs citoyens et de **garantir le droit à l'alimentation pour tous**.

Conscient que l'alimentation est un levier de transformation profonde, Philippe SAUREL, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a signé le Pacte de Milan dès sa création en 2015, faisant de la Métropole montpelliéraine l'une des premières collectivités de France à se doter d'une politique à la fois agro-écologique et alimentaire.

Ainsi, depuis octobre 2015, plus de 200 villes à travers le monde ont pris l'engagement de mettre en place des actions locales concrètes, déclinées autour de six axes prioritaires :

- 1  
INSTAURER UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE
- 2  
PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE ET UNE BONNE NUTRITION
- 3  
ASSURER L'ÉQUITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE
- 4  
APPUYER LA PROMOTION ALIMENTAIRE (LIENS RURAL-URBAIN)
- 5  
GÉRER L'APPROVISIONNEMENT ET LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRES
- 6  
RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

## UN SOMMET ANNUEL MONDIAL POUR RASSEMBLER L'ENSEMBLE DES MAIRES SIGNATAIRES DU PACTE DE MILAN

Après Milan, Rome, Valencia et Tel Aviv, Montpellier s'est portée volontaire pour recevoir le **5<sup>e</sup> Sommet des Maires du Pacte de Milan**. Ainsi, les 7, 8 et 9 octobre 2019, les 200 élus locaux présents à Montpellier travailleront autour d'un thème ambitieux et fédérateur « le pacte de Milan à l'horizon 2030 : 17 objectifs de développement durable de l'ONU pour guider les systèmes alimentaires urbains. »



## DES RENDEZ-VOUS CONTINENTAUX POUR S'ADAPTER AUX PROBLÉMATIQUES DE CHAQUE TERRITOIRE

En plus du Sommet mondial, **plusieurs rendez-vous régionaux** sont organisés chaque année pour aller au plus près des problématiques agroécologiques de chaque territoire mais aussi créer des réseaux de villes, par continent. Ainsi, un **Forum Régional** s'est tenu en juin dernier à Niamey (Niger). Celui-ci a réuni une vingtaine de villes d'Afrique subsaharienne signataires du Pacte MUFPP devant faire face à des problématiques communes. Il visait notamment à favoriser la collaboration concrète entre les villes et l'échange de compétences techniques et de bonnes pratiques sur l'alimentation urbaine. Le prochain **Forum des Maires de l'Afrique francophone** aura lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) en 2020.

Outre Atlantique, la ville de Rio de Janeiro (Brésil) accueillait quant à elle en mai dernier, le premier **Forum Régional d'Amérique latine** pour discuter des impacts environnementaux, économiques et sociaux des systèmes alimentaires et de la manière de relever les défis régionaux en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de justice alimentaire.



*Quatre ans après son lancement, le Pacte de Politique Alimentaire de Milan a réussi à s'imposer comme un espace inédit et innovant de coopération entre les villes, les réseaux qui les lient et les organisations internationales. Les politiques alimentaires sont perçues et utilisées comme un levier permettant d'accéder au développement durable de ces aires urbaines en constante et rapide expansion.*

*Les villes peuvent apporter une précieuse contribution afin de relever les défis mondiaux contemporains tels que le changement climatique et la nécessité de développer des compétences et métiers innovants. Des maires venus du monde entier sentent reposer sur leurs épaules, le poids de cette responsabilité vis-à-vis de la planète et des générations futures.*

*Le 5<sup>e</sup> rendez-vous annuel et sommet des maires du Pacte de Milan sur la politique alimentaire et urbaine à Montpellier sera l'occasion de partager les initiatives et avancées permettant la mise en place de meilleurs systèmes alimentaires dans nos villes. »*

**Giuseppe Sala**  
**Maire de Milan,**  
**Président du Pacte de Milan**



# LE PACTE DE MILAN :

## 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR GUIDER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES À L'HORIZON 2030

À L'OCCASION DU 5<sup>E</sup> SOMMET DES MAIRES DU PACTE DE MILAN, MONTPELLIER A PROPOSÉ D'ÉCHANGER AUTOUR DE L'AGENDA 2030, UN ACCORD SIGNÉ PAR LES 193 ÉTATS MEMBRES DES NATIONS-UNIES ET QUI PORTE 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. CES DERNIERS DEVRAIENT OFFRIR AUX ÉLUS SIGNATAIRES DU PACTE UNE LIGNE DIRECTRICE POUR BÂTIR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LEUR VILLE À L'HORIZON 2030.



### L'AGENDA 2030 : FEUILLE DE ROUTE DU 5<sup>E</sup> SOMMET DU PACTE DE MILAN

C'est un travail sur la durée que Montpellier propose d'engager en recevant les villes signataires du Pacte de Milan en octobre prochain. En effet, le thème proposé est « **le Pacte de Milan à l'horizon 2030 : 17 objectifs de développement durable pour guider les systèmes alimentaires urbains** ».

Au-delà de constituer une feuille de route universellement partagée et une référence commune à toutes les villes, l'Agenda 2030 constitue une méthode pour n'oublier aucun aspect de la politique alimentaire : pauvreté, faim, santé, éducation et recherche, égalité des genres, eau, énergie, salaires équitables et développement économique, innovation et infrastructures, inégalités, villes résilientes, production et consommation responsables, changement climatique, biodiversité terrestre et aquatique, paix, coopération internationale.

L'Agenda 2030 est un accord international des Nations-Unies signé par 193 États membres en 2015. Ces 17 objectifs de développement durable établissent une feuille de route détaillée couvrant toutes les questions sociétales.



# LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU DÉJÀ ENGAGÉS À MONTPELLIER

Si Montpellier a été choisie pour accueillir le Pacte de Milan, c'est grâce à sa politique agro-écologique et alimentaire mais aussi pour sa capacité à travailler les problématiques du développement durable de façon transverse. La Métropole a donc proposé que les **17 objectifs de développement durable** soient utilisés comme un outil pour organiser des groupes de travail lors du Sommet des maires du Pacte de Milan.

**1 PAS DE PAUVRETÉ**



Pour faire face à la **précarité alimentaire**, Montpellier s'engage dans diverses actions comme la tarification sociale dans les cantines. Elle soutient aussi les agriculteurs par l'accueil de porteurs de projets en agroécologie, la consolidation du tissu de fermes agroécologiques, le développement de fermes nourricières, le soutien à l'économie et l'emploi agricole ou encore la promotion des circuits courts et de la vente directe.

**2 FAIM «ZÉRO»**



Assurer la **sécurité alimentaire** pour tous est un objectif crucial pour le territoire. **L'accès à l'alimentation est ainsi un des piliers du « Contrat de Ville » dans les quartiers les plus fragiles.** Montpellier met en place plusieurs actions comme la redistribution des repas produits mais non distribués dans ses restaurants scolaires à des associations caritatives et humanitaires (soit environ 15 000 repas par an) ou encore l'installation de jardins partagés pour permettre aux habitants de cultiver en ville leurs propres fruits et légumes.

**3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**



Afin d'offrir une **alimentation saine et locale** au plus grand nombre, le Marché d'Intérêt National de Montpellier a créé, en 2017, le **premier carreau bio et local de France**. Cette offre répond à l'évolution de la consommation et à une demande en constante augmentation de produits issus d'une agriculture biologique de proximité. **La Ville de Montpellier propose également, dans ses restaurants scolaires, 35 % de produits durables dont 15% de produits bio. En 2020, 50% de produits bio, durables et locaux approvisionneront les cantines, soit bien en avance par rapport à la loi Alimentation.**

**4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**



La Ville veille à **sensibiliser** ses habitants à l'alimentation de qualité en **initiant les plus jeunes au « bien manger »** dans les cantines scolaires de Montpellier. La Métropole met également en avant ses partenaires territoriaux engagés pour produire sain, manger local et de saison lors du Mois de la Transition Agro-écologique et de l'Alimentation Durable ainsi que dans le Guide BoCal diffusé chaque année et qui référence les points de vente responsables.

**5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**



À Montpellier, la recherche **veille à respecter la parité parmi ses 2 800 chercheurs, femmes et hommes, en agro-écologie**. De même, la composition des Conseils municipaux et métropolitains veillent à respecter une stricte parité aux postes à responsabilité, avec notamment Marie-Hélène Santarelli nommée Présidente du Marché d'Intérêt National et Mylène Fourcade, Vice-présidente en charge de l'agroécologie et de l'alimentation durable à Montpellier Méditerranée Métropole.

## L'AGROÉCOLOGIE DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER EN CHIFFRES

**31 communes : 465 000 habitants**

**1/3 d'espaces agricoles : 14 200 ha**

**640 exploitations dont 8,1 % d'exploitations biologiques**

Un territoire au cœur du **1<sup>er</sup> vignoble mondial**

Un pôle de recherche agronomique de rayonnement mondial : rassemblant **2800** chercheurs et enseignants

**6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT**



Pour **sécuriser les ressources en eau**, Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place une protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable en coopération avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Elle a également fait le choix d'intégrer, dans les menus de ses restaurants scolaires, des plats sans protéines animales réalisés avec des aliments moins gourmands en eau.

**7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE**



L'intégralité des déchets issus de la restauration scolaire de la Ville de Montpellier est **triée et valorisée** : bio déchets, barquettes bio compostables. Cela représente environ 200 tonnes de bio déchets et 100 tonnes de barquettes par an. Grâce à un travail de valorisation dans l'usine de méthanisation Ametyst, les déchets sont ensuite utilisés comme compost ou transformés en énergie pour chauffer et rafraîchir le quartier des Grisettes et la clinique Saint Roch.

**8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**



Montpellier Méditerranée Métropole **soutient et promeut l'économie et l'emploi agricole et agroalimentaire** en facilitant l'accès des petits producteurs aux marchés publics, en aidant les agriculteurs à s'implanter sur des fermes tests et en redéployant l'agriculture sur des terres non exploitées. La Métropole a également créé un Groupement de Producteurs d'Occitanie sur le MIN de Montpellier pour permettre aux restaurateurs et commerçants de s'approvisionner en produits locaux avec une seule facturation et une seule livraison.

## 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



de la filière et au maintien de l'emploi sur le territoire.

Montpellier Méditerranée Métropole encourage et accompagne les projets agricoles et agroalimentaires innovants via la création d'un pôle de transformation des aliments sur le Marché d'Intérêt National Mercadis (unique en France). Cela contribue à répondre à la demande accrue de produits élaborés, à la compétitivité

## 10 INÉGALITÉS RÉDUITES



de qualité pour chaque enfant.

Afin d'offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre, la Ville de Montpellier a mis en place des tarifs sociaux dans ses cantines scolaires. Ainsi, 70% des familles payent moins de 2€ le menu de leur enfant. Ce système de tarification, ajusté selon le revenu du foyer, garantit un repas de

## 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



sur le 1/3 restant. La métropole s'assure ainsi de circonscrire l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Montpellier Méditerranée Métropole réduit les zones urbanisées grâce au nouveau schéma de cohérence territoriale. En effet, la collectivité s'est engagée à sauvegarder durablement au moins 2/3 de son territoire métropolitain en espaces naturels et agricoles et à concentrer l'urbanisation

## 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



un site internet et un guide publié chaque année, les initiatives territoriales autour de l'agroécologie et de l'alimentation et d'inciter les habitants à consommer des produits locaux, pour moins de CO<sub>2</sub> et plus d'emplois de proximité.

Pour favoriser la cohésion sociale autour d'une consommation saine et de qualité, la collectivité a lancé BoCal, une initiative co-construite avec les associations, agriculteurs, la communauté scientifique et les habitants. L'objectif de cette démarche est de faire connaître, sur

## 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



les plus jeunes à l'impact des modes de consommation alimentaire sur les ressources naturelles, le climat et la biodiversité. 1/5<sup>ème</sup> des émissions de CO<sub>2</sub> sont dûs à l'agriculture (nitrates, élevage intensif) et à l'alimentation.

La Ville de Montpellier a mis en place un plan alimentaire durable dans la restauration scolaire avec un cycle des menus qui respecte celui des saisons. De plus, la collectivité a instauré un menu végétarien, une fois par semaine, et des menus alternatifs (sans protéines animales) pour sensibiliser

## 14 VIE AQUATIQUE



été mis en place sur les cours d'eau Lez et Mosson.

Afin de sécuriser les ressources en eau et ainsi préserver la biodiversité et notamment la vie aquatique, Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place un Schéma Directeur d'Assainissement afin de moderniser les réseaux d'eaux usées. De plus, un plan de gestion de la ressource en eau pour les besoins agricoles ou en eau potable a également

## 15 VIE TERRESTRE



de biodiversité.

Montpellier Méditerranée Métropole préserve le patrimoine paysager pour favoriser la biodiversité. Grâce à la démarche zéro phyto, aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts. En plus du fauchage tardif, la Ville de Montpellier veille aussi à préserver les insectes pollinisateurs.



## 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Maires et confirme une implication forte de l'ensemble des communes dans les décisions prises au niveau de la Métropole.

Afin de fédérer l'ensemble de l'écosystème agricole et alimentaire du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole a co-construit la politique agro-écologique et alimentaire avec les 31 communes et leurs élus au sein du « Pacte de confiance 2014-2020 ». Celui-ci garantit la souveraineté des

## 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Ces engagements s'inscrivent dans une démarche de transition, encouragent une production responsable et un approvisionnement durable de proximité dans un modèle d'économie circulaire, mettant en valeur la transmission des savoirs et une consom'action. Enfin, Montpellier participe activement à la coopération internationale en accueillant le Sommet du Pacte de Milan, avec l'ambition de générer des partages d'expérience et des échanges capables d'inspirer les responsables politiques à reproduire les meilleures pratiques sur leur propre territoire.

Montpellier Méditerranée Métropole a engagé des actions multi partenariales et inclusives en faveur de l'agroécologie et l'alimentation durable. Ainsi, à travers une charte co-rédigée par les partenaires, un cap commun basé sur des définitions communes a été défini.

# DU CHAMP À L'ASSIETTE :

## LA POLITIQUE AGRO-ALIMENTAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET DE LA VILLE MONTPELLIER

**MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE A FAIT DE SA POLITIQUE EN MATIÈRE D'AGROÉCOLOGIE ET D'ALIMENTATION L'UN DE SES PILIERS PRIORITAIRES. ÉLABORÉE DE MANIÈRE COOPÉRATIVE, AVEC L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE SON TERRITOIRE, LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE ET AGRICOLE, LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET LES TERRITOIRES VOISINS, CETTE POLITIQUE PUBLIQUE AMBITIEUSE VISE À METTRE EN PLACE UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS DURABLE AU SEIN DU TERRITOIRE.**

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, UNE COLLECTIVITÉ PRODUCTIVE

La politique agro-écologique et alimentaire de la Métropole trouve notamment sa traduction dans le cadre de la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** qui prévoit, à l'horizon 2040, la préservation durable de 2/3 des espaces naturels et agricoles. Ce projet SCoT, qui qualifie les territoires en fonction de leurs spécificités agricoles et définit les principes de leur réactivation, constitue le socle du déploiement d'un système agro-écologique et d'une relocalisation de la production alimentaire.



Montpellier choisie par le Ministère de l'agriculture pour présenter sa politique au Salon de l'agriculture 2019 à Paris

Un rapprochement avec les Communautés voisines a été engagé afin de mettre en place des collaborations sur des problématiques communes. La thématique «Alimentation et Agriculture» est ainsi un volet majeur de la coopération interterritoriale. C'est dans cette perspective qu'il convient de visualiser la Métropole dans la grande région Occitanie, dont les surfaces sont pour moitié agricoles.

Première région bio de France, première en signes officiels de qualité, l'Occitanie est la deuxième région de France pour l'emploi agricole, avec plus de 140 000 emplois permanents et 13,7 milliards de chiffre d'affaires.

La politique agro-écologique prend appui sur d'autres champs de politiques publiques investis par la Métropole : aménagement, urbanisme et espaces publics, préservation de la biodiversité, eaux brute et potable, gestion des risques, prévention et gestion des déchets, logistique urbaine, développement économique, insertion par l'économie, cohésion sociale, participation citoyenne, solidarité et éducation, énergies, santé publique, tourisme. **Depuis octobre 2017, la politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier bénéficie de la reconnaissance ministérielle en tant que projet alimentaire territorial.**



## MONTPELLIER SOUTIENT ET ACCOMPAGNE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE LOCALE

L'un des objectifs est de **reconquérir des terres non exploitées**, publiques et privées, afin d'**installer de nouveaux agriculteurs ou de conforter les entreprises agricoles existantes**, tout en accompagnant la transition écologique et alimentaire. Pour cela, Montpellier mobilise les terres irrigables mais aussi du foncier public dans une logique d'impulsion et d'expérimentation, notamment en accompagnant l'installation d'agriculteurs avec un nouvel outil : les associations foncières agricoles.

### 1. LA MOBILISATION DES TERRES IRRIGABLES

**L'accès à l'eau est un enjeu fort pour le maintien et le redéploiement de l'agriculture sur le territoire, enjeu renforcé dans le contexte de changement climatique. Ainsi la Métropole s'emploie, avec l'appui de ses partenaires agricoles, à déployer l'agriculture prioritairement sur la plaine Ouest, dans les secteurs nouvellement irrigables**, en soulignant le rôle de l'agroécologie en faveur de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

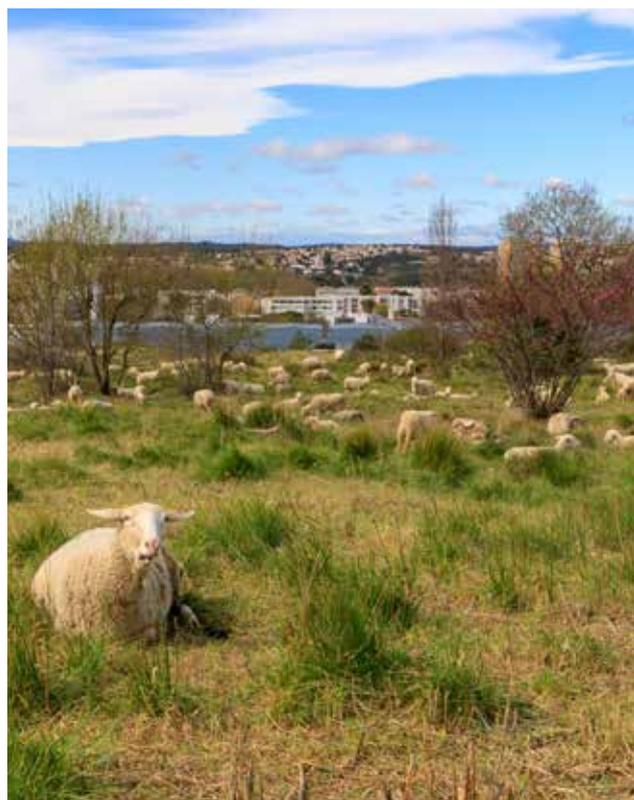
### 2. LA MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC DANS UNE LOGIQUE D'IMPULSION ET D'EXPÉRIMENTATION.

**Cela se traduit notamment par un accompagnement à l'installation d'agriculteurs.** Trois groupes de projets ont d'ores et déjà été engagés : le suivi d'appels à projets lancés sur des domaines appartenant à la Métropole (Viviers et Condamine) ; un accompagnement par la Métropole de la Ville de Fabrègues pour la création d'une ferme ressource sur le domaine de Mirabeau ; l'élaboration d'un projet agro-écologique et alimentaire métropolitain au Mas Combet après acquisition du domaine par la Métropole.

### 3. LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS FONCIÈRES AGRICOLES AUTORISÉES AFIN DE REMOBILISER DES TERRES AGRICOLES DITES « DORMANTES ».

Les AFA sont des établissements publics, qui fonctionnent comme un outil de gestion mutualisée du foncier liant propriétaires fonciers publics et privés rassemblés au sein d'un conseil d'administration. Celui-ci définit et met en œuvre des actions de mise en valeur agricole pastorale ou forestière et contribue au développement rural ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Ce foncier engagé est conventionné par bail ou convention pluriannuelle d'exploitation à des agriculteurs pour leurs projets. Ces conventions font l'objet d'un fermage qui est reversé, généralement à 85% aux propriétaires, l'AFA retenant une faible partie pour son fonctionnement.

La Ville et la Métropole ont engagé depuis plusieurs années une politique innovante en matière d'agroécologie avec notamment la mise en place de fermes ressources comme la Condamine, le domaine du Vivier ou encore l'agriparc de Lavérune. Elles aident également les agriculteurs à s'installer grâce aux Associations Foncières Agricoles Autorisées (AFA) : sur 11 communes de la Métropole, Cette action permet de valoriser les espaces en friches, qu'ils soient publics ou privés



## LE RÔLE CENTRAL DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL MERCADIS (MIN)

Situé en centre-ville de Montpellier, le **Marché d'Intérêt National (MIN)** constitue un outil clé de la politique agro-écologique de la Métropole pour développer une alimentation saine et durable issue des productions locales tout en contribuant au développement économique et à l'emploi local.

En 2016, le MIN s'est doté d'un **pôle de transformation alimentaire innovant** regroupant 6 entreprises qui transforment des fruits, légumes et viandes et emploient près de 60 personnes (dont 30% en insertion). Ce Pôle est une pépinière destinée à accompagner des entreprises de l'agro-alimentaire qui développent une innovation.

Le MIN de Montpellier accueille également le **premier carreau bio et local de France** et répond ainsi à l'évolution de la consommation locale qui demande de plus en plus de produits issus d'une agriculture biologique de proximité.

### LE MIN EN CHIFFRES

**220** entreprises

**80** producteurs

**3.000** acheteurs

**1<sup>er</sup>** carreau bio et local de France

**1<sup>er</sup>** pôle de transformation alimentaire sur un MIN en France



## ARTICULER SANTÉ, ÉDUCATION ET ÉQUITÉ DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis novembre 2014, la Ville de Montpellier intègre progressivement dans ses restaurants scolaires **des produits issus de l'agriculture biologique et des circuits de proximité**. Avec le projet « Ma cantine autrement 2016-2020 », la Ville franchit une nouvelle étape pour développer davantage sa politique d'achats de proximité. Elle **adapte petit à petit ses appels d'offre produit par produit, pour faciliter l'introduction de petits producteurs locaux (tomate, salade, melon, pastèque...)** et **l'intégration de nouveaux produits bio comme les salades fraîches composées, le chou rouge...** En 2019, la collectivité souhaite ajouter les viandes issues de productions labellisées (la volaille par exemple) et les produits laitiers certifiés biologiques. La Ville de Montpellier a pour objectif de **distribuer du bio et du local à hauteur de 50% d'ici à 2020** dans la restauration collective. Dans une logique semblable, la Ville est parvenue à réduire de 24% depuis 2016 le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires. Cela correspond à environ 59 tonnes d'aliments économisés par an.

Enfin, dans le cadre de **sa lutte contre les inégalités et pour assurer une alimentation saine et locale au plus grand nombre**, la Ville de Montpellier a mis en place un système de tarification ajusté en fonction du revenu du foyer. Ainsi, 70% des familles payent moins de 2€ le menu de leur enfant dans les restaurants scolaires. De plus, des petits déjeuners gratuits sont désormais distribués chaque matin aux élèves des quartiers les plus sensibles.



La Ville de Montpellier défend des valeurs fortes pour la restauration scolaire, avec pour mission d'offrir des repas de qualité aux 13.600 élèves des écoles montpelliéraines, à un coût très abordable. En faisant appel à des produits frais et avec de plus en plus de bio et de local, elle va bien au-delà des objectifs de la Loi alimentation. Précurseur en matière de politique alimentaire, Montpellier est devenue en février, la première grande ville de France à utiliser des barquettes biocompostables, 100% valorisables, dans ses restaurants scolaires.

## LA DÉMARCHE PARTENARIALE CITOYENNE « BOCAL » : DU BON ET DU LOCAL

**BoCal « du bon et du local » est une démarche partenariale citoyenne pour assurer la transition agroécologique.** Sur le territoire montpelliérain, les initiatives locales en matière d'alimentation et d'agroécologie sont très nombreuses et souvent remarquables. Elles sont portées par des associations, des professionnels, des chercheurs/enseignants ou des collectivités. Plus de 400 avaient déjà été identifiées en 2015 : jardins familiaux, jardins partagés, marchés de plein vent, paniers de produits locaux, animations pédagogiques autour de l'alimentation auprès des enfants, mobilisations écologiques autour du tri des biodéchets...



Une cartographie intelligente et interactive des circuits alimentaires de proximité permet d'identifier facilement les lieux où s'approvisionner en produits locaux (275 à ce jour) avec les fermes, les magasins (classiques et moins classiques comme les supermarchés associatifs et solidaires) et les marchés mais aussi l'écolothèque, les associations, les médiathèques, les jardins collectifs, les composteurs collectifs... La Ville a également lancé fin 2018 l'application mobile « Halles et Marché » qui permet aux habitants de passer commande en ligne et d'aller récupérer leurs courses directement aux Halles Laissac ou de se les faire livrer à domicile.

## CONTACTS PRESSE

### Garlonn GAUD

Attachée de presse  
Direction des Relations Presse  
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier  
TéL. 04 67 13 49 44 / 06 88 07 72 42  
g.gaud@montpellier3m.fr

### Pauline CELLIER

Directrice adjointe des relations presse  
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier  
TéL. 04.67.13.49.46 / 06.28.10.47.93  
p.cellier@montpellier3m.fr



@PresseMTP

#Agirpourunmondedurable

montpellier-milanpact2019.com

